



Les assauts répétitifs, et dans la plupart des cas violents, des immigrés irréguliers contre les deux présides occupés de Sebta et Mellilia, semblent tarauder aussi bien les autorités espagnoles que marocaines.

Selon les chiffres, plus de 3000 immigrés clandestins ont tenté de franchir les barrières grillagées séparant le Maroc de ces présides en 2013, un chiffre largement supérieur à celui enregistré à la même période en 2012 (seulement 1610 personnes).

Cette tragique réalité a de toute évidence poussé le gouvernement espagnol à concocter un nouveau projet de coopération avec le Royaume, visant à rapatrier volontairement les irréguliers installés au Nord du Maroc. Lequel projet sera mis en œuvre en étroite coordination avec l'Organisation internationale de la migration. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Intérieur espagnol, Jorge Fernández Díaz, lors du deuxième Forum parlementaire hispano-marocain, mais il n'a pas donné, selon EFE, aucun détail à ce propos.

Avant de faire une telle annonce, le ministre espagnol a expliqué que la collaboration des autorités marocaines avec l'Espagne dans la lutte contre l'immigration irrégulière est « parfaitement exemplaire ». Il a insisté sur le fait que le Royaume n'est pas uniquement un pays de transit des immigrés, mais « également un pays de séjour », souligne l'agence de presse espagnole EFE. Et d'ajouter que Jorge Fernández Díaz a mis en avant la nécessité d'« approfondir les voies de coopération » et de s'adapter à la réalité de chaque moment, car les immigrés qui se concentrent de plus en plus au Nord du Maroc, attendent le moment opportun pour passer en Espagne « par diverses voies, parfois désespérément ». Pour cette raison, le ministère de l'Intérieur espagnol a lancé cette initiative de coopération avec les autorités marocaines en vue « d'un nouveau projet de retour des immigrés irréguliers installés au Maroc », en collaboration avec l'Organisation internationale de la migration.

Cette nouvelle annonce de la part du ministère de l'Intérieur espagnol coïncide avec la nouvelle politique que le Maroc a décidé récemment d'initier suite à la publication d'un rapport sur l'immigration au Maroc par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH). Dans ce rapport, rappelle-t-on, « le CNDH appelle les pouvoirs publics, l'ensemble des acteurs sociaux et les pays partenaires du Maroc à prendre acte des nouvelles réalités et à agir en commun pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une véritable politique publique protectrice des droits, basée sur la coopération internationale et intégrant la société civile. En relevant un tel défi, le Maroc pourrait constituer pour de nombreux pays du Sud, confrontés à des problématiques similaires, un exemple bénéfique ».